



La lettre d'info #4

JUIN 2018

Un triangle sous le signe de l'innovation

L'équipe lauréate de l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris sur le site dit Triangle Ouest – Pont de Bondy a été dévoilée fin 2017 et propose la construction d'un bâtiment multi-usages par une approche novatrice.

Le site Triangle Ouest – Pont de Bondy a été retenu par les organisateurs de l'appel à projets Inventons la Métropole - Préfecture d'Île-de-France, Métropole du Grand Paris et Société du Grand Paris - à l'automne 2016. Situé au cœur de la future centralité du Pont de Bondy, à proximité de la future gare du Grand Paris Express et de la future piscine d'entraînement olympique, dans le périmètre de l'opération d'aménagement du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq, le futur bâtiment servira de marqueur en entrée de ville.

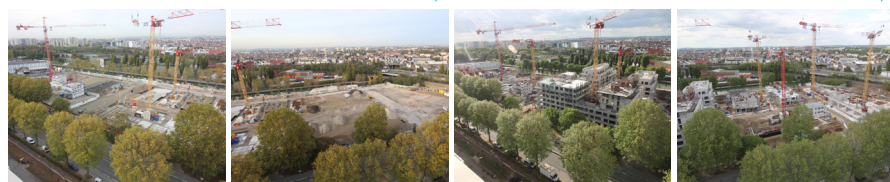
Trois équipes ont été invitées courant 2017 à mener une réflexion urbaine sur ce site et à proposer une esquisse architecturale. Le 18 octobre dernier, c'est le groupement mené par Linkcity Île-de-France, accompagné des architectes de l'Agence Castro Denissoff & Associés et Land'Act qui a été désigné lauréat de cet appel à projets.

Le parti pris de l'équipe a été de proposer un projet qui puisse évoluer au fur et à mesure du développement de l'opération d'aménagement et devenir un véritable signal urbain avec la construction d'un bâtiment de 17 niveaux.

Réalisé en une seule phase, l'immeuble développé aux angles de la rue de Paris et de l'avenue Gallieni intégrera notamment une résidence étudiante, une résidence mobilité dédiée à des courts séjours, un espace dédié à la petite enfance ainsi qu'un bowling.

L'année 2018 est ainsi consacrée à l'approfondissement des études, à la poursuite des acquisitions et aux premières démolitions sur site. Les premiers coups de pioche pour la construction du projet de Linkcity devraient avoir lieu au début de l'année 2020, permettant d'envisager la livraison de ce nouveau bâtiment à horizon 2022.

Novembre 2017 Mai 2018



Secteur Engelhard

© Franck Badaire / Thomas Guyenet

Engelhard, les futurs bâtiments prennent forme

Les promoteurs ont investi le secteur Engelhard il y a plus d'un an maintenant ! Si les premiers mois ont été dédiés à la préparation des sols, la phase gros œuvre est désormais bien engagée.

Comment ne pas remarquer les grues des trois promoteurs qui ont investi le site ? La construction des 12 bâtiments avance à grand pas.

Sur ce site, verront le jour :

- 54 logements intermédiaires (loyers maîtrisés, plafonnés à 15 ou 20 % en dessous des prix du marché) ;
- 107 logements sociaux ;
- 363 logements en accession ;
- 1 résidence intergénérationnelle d'environ 100 chambres ;
- environ 3 300 m² SDP* à destination activités et commerces
- environ 17 000 m² SDP* dédiés à la réalisation d'un parking silo mutualisé de plus de 600 places.

La pose d'une passerelle piétonne et cycle connectant les secteurs Engelhard et Madeleine Ouest et la réalisation de nouvelles voies et espaces publics contribueront également au désenclavement du site et à la reconquête des berges du canal. La réalisation des différents bâtiments est phasée, les premières livraisons auront lieu dès la fin de l'année 2019.

Les anciens murs d'enceinte de l'usine de métaux précieux ont été démolis le long de la rue de Paris et du canal de l'Ourcq laissant entrevoir une nouvelle perspective sur le futur quartier ainsi que l'intense activité du chantier.

*SDP : surface de plancher

L'Été approche sur le canal

Du 6 juillet au 5 août, l'Été du canal reprend ses quartiers le long du canal de l'Ourcq. Les Villes de Noisy-le-Sec et de Bondy, ainsi que le Comité départemental de tourisme de la Seine-Saint-Denis (CDT93), en partenariat avec Est Ensemble, proposent de nombreuses animations et activités à consommer sans modération.



Du vendredi 6 juillet au dimanche 5 août.
Du mardi au dimanche de 15h à 19h.
Fermeture le lundi.

→ Entrée libre et gratuite.

**Berges du canal de l'Ourcq,
Noisy-le-Sec / Bondy :**

- **accès 1 :** entrée piétonne depuis la rue de Paris entre les magasins Decathlon et Comptoir général des fontes ;
- **accès 2 :** entrée piétonne au croisement de l'avenue Gallieni et de la route de Stains / Pont de Bondy.

Les temps forts :



7 juillet 2018 : à partir de 15 h inauguration de l'Été du canal à Bondy / Noisy-le-Sec



les mardis, mercredis et jeudis : ateliers lecture et musique



du 13 au 15 juillet : Foot & fun



du 20 au 22 juillet : animation glisse urbaine



du 27 au 29 juillet : initiation au cirque urbain



du 3 au 5 août : initiation au street workout



du 7 juillet au 26 août : navettes fluviales direction Paris et animations festives du CDT93 (tourisme93.com/ete-du-canal/).
NB : l'arrêt Noisy-le-Sec / Bondy est desservi uniquement jusqu'au 6 août, entre 15h et 18h.

Retrouvez le programme complet sur www.noisylesec.fr et www.ville-bondy.fr



Pour suivre l'actualité du projet rendez-vous sur : est-ensemble.fr / noisylesec.net / sequano.fr / [Facebook Plaine de l'Ourcq](https://www.facebook.com/Plaine.de.lOurcq)



Des jardins partagés à venir

La future allée des jardins, le long de l'école Jean-Renoir accueillera dans les prochains mois des parcelles de terre, mises à la disposition des habitants pour y développer des jardins partagés. Une réunion d'information sur ce sujet a eu lieu le 29 mai dernier. L'association le Sens de l'Humus accompagnera les volontaires dans le développement futur de ces jardins.



► Les personnes souhaitant bénéficier d'un accès aux jardins partagés sont invitées à contacter Jean Teiller de la direction de l'aménagement de la ville de Noisy-le-Sec : jean.teiller@noisylesec.fr

Une seconde jeunesse pour la rue Arago

Les travaux de requalification de la rue Arago ont débuté mi-mai. Ils se dérouleront en deux phases. Une première phase de mai à septembre 2018 sur la zone au nord de la rue Denis-Papin. S'enchaînera une seconde phase de travaux sur la zone au sud de la rue Denis-Papin de septembre à février 2019. L'objectif de ces travaux est de rénover la voirie (places de stationnement, mobilier, mise aux normes handicapés, plantation d'arbres) et de réaliser un nouveau réseau d'assainissement sous la rue.

Le quartier durable de la Plaine de l'Ourcq, future opération d'aménagement d'utilité publique

Les élus du conseil de territoire d'Est Ensemble ont approuvé en février l'engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique. Une enquête publique devrait se tenir à l'automne 2018, celle-ci aura un double objet. Elle permettra de déclarer le projet d'utilité publique et ainsi le recours à l'expropriation (pour cause d'utilité publique) et de viser une première enquête parcellaire (première liste de propriétaires concernés par l'expropriation).